

Agriculture paysanne et modernisation : un programme de la fondation pour le progrès de l'homme, FPH

Autor(en): **Cosandey, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **52 (1994)**

Heft 3: **Agriculture et gestion du paysage**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-140323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AGRICULTURE PAYSANNE ET MODERNISATION

(UN PROGRAMME DE LA FONDATION POUR LE PROGRÈS DE L'HOMME, FPH)

Maurice COSANDEY
Professeur
membre du Conseil FPH
Lausanne

La *Fondation pour le progrès de l'homme* doit son existence à un scientifique français, d'origine suisse et irlandaise : Charles Léopold Mayer (1881-1971). A la fois chimiste, chercheur, philosophe et philanthrope il a fait fructifier sa fortune au cours des ans avec l'idée de la mettre, après sa mort, au service de travaux à caractère scientifique et social. C'est ce qui a permis de créer en 1982 la FPH sous sa forme actuelle. C'est une fondation de droit suisse qui vit des revenus de la fortune léguée et qui est donc entièrement indépendante. Elle est dirigée par un Conseil de neuf membres agissant à titre bénévole.

Après une période où la FPH a financé des projets conçus et exécutés par d'autres, elle s'est attachée au long terme en adoptant des programmes. Parmi eux, le programme "Agriculture paysanne et modernisation" (APM).

Bien que ce programme n'en soit qu'à sa première phase, il est apparu utile d'en dire quelques mots ici, dans cette revue, où l'on parle de l'agriculture suisse.

Une responsabilité nous incombe à chacun. Celle d'agir dans le cercle de son activité et avec ses propres moyens pour une humanité plus solidaire. En ce qui touche l'agriculture cela signifie qu'il faut tendre à ce qu'elle produise et soit organisée de telle manière que chaque enfant, chaque adulte, chaque vieillard puisse être nourri selon ses besoins. Or nous sommes très loin de cet objectif. Des millions d'enfants meurent encore de faim et il existe cependant des surplus pour certaines denrées. Il y a donc urgence dans la situation actuelle mais elle va s'aggraver encore si l'on pense raisonnablement que dans l'espace d'une à deux générations la population mondiale dépassera dix milliards d'habitants. Par ailleurs si l'on en croit les géographes "*sur les 2,6 milliards d'habitants qui verront le jour dans les vingt ans à venir, 88 % seront des citadins*". Cela revient à dire que 57 % de la population mondiale sera citadine en l'an 2010. Il y aurait donc un intérêt évident, pour toute une série de pays, à freiner l'exode des cultivateurs. A ce propos il ne faut pas confondre agriculture et espace rural. La première est contenue dans le second mais elle n'est pas seule. "*Les agriculteurs n'ont jamais peuplé à eux seuls le territoire rural et l'agriculture n'a jamais constitué*

l'activité unique du monde agricole"¹. "C'est en partant des territoires ruraux, de leurs enjeux, des finalités qu'on leur assigne, des attentes de la société à leur égard, que l'on pourra redéfinir l'agriculture que l'on souhaite plutôt que, à l'inverse, adapter les territoires aux besoins des agricultures"². On n'échappe pas à une remise en cause qui devra relier le global au local et tenir compte de la diversité des situations. En effet différents modèles d'agriculture sont en concurrence, en simplifiant car les situations sont très diverses :

- le modèle agro-industriel,
- le modèle collectiviste,
- les modèles d'agricultures familiales et paysannes.

Le modèle collectiviste a démontré à la fois son inefficacité et son inaptitude à intégrer les questions d'environnement.

Restent les deux autres catégories. La FPH croit fermement aux vertus des modèles de la troisième catégorie et cela tout particulièrement pour les pays en développement.

Même si la population mondiale doit passer à dix milliards d'habitants dans l'espace d'une à deux générations, la question importante est celle du développement de la capacité de chaque pays pour assurer une part essentielle de ses besoins alimentaires et non la possibilité pour quelques pays développés de produire pour tous les autres. Il est donc primordial que chaque pays ait "le droit de produire" la plus grande part de son alimentation.

C'est une question essentielle pour éviter des concurrences déloyales entre agricultures et la destruction de certaines d'entre elles.

A l'aube du XXI^e siècle, les questions du développement d'agricultures durables et de la régulation des échanges des produits agricoles au niveau mondial, font partie des enjeux essentiels.

Elles occupent une place centrale dans le programme APM.

La définition de l'agriculture paysanne n'est pas simple. Elle dépend notamment du lieu, de la langue donc de la culture, de l'environnement politique et social. Du compte-rendu des premières rencontres nationales de l'Agriculture paysanne à Saint-Lô Thère (F) les 21 et 22 mai 1993, j'extrait les témoignages suivants qui reflètent quelques aspects de l'agriculture paysanne³ :

¹ Edgar Pisani, *Pour une agriculture marchande et ménagère* - Ed. de l'Aube, 1994.

² Pierre Calame, *Un territoire pour l'homme* - Ed. de l'Aube, 1994.

³ *L'agriculture paysanne : des pratiques aux enjeux de société* - FPH, série *Dossiers pour un débat*, 38, rue St-Sabin, F 75011 PARIS.

Une paysanne dans la Drôme : "Il y a aussi quelque chose qui a une importance fondamentale pour nous : ce sont les rythmes, qui prouvent que l'on pratique une agriculture vivante, que ce soit les cycles des saisons, de la lune, du jour et de la nuit ; tous ces cycles, dans lesquels on est, qui agissent sur nous. Et c'est fondamental dans une société où tous ces rythmes sont cassés, où on travaille aux trois huit et où l'agriculture est industrialisée avec des animaux mécanisés, des terres stérilisées. Ce sont des cycles avec une notion de cercle, de rondeur dans une société où beaucoup de choses sont carrées... Est-ce que ce qu'on a fait est extensible, reproductible ? Je pense que oui, je pense que cela veut dire que c'est possible de vivre en montagne avec peu, c'est non seulement possible, mais indispensable si l'on veut que la montagne reste vivante. On est nombreux à pratiquer cette culture vivante et paysanne pour que la montagne reste belle".

La rédactrice : "Le support du travail agricole n'est pas inerte et sans vie. Ce support c'est un sol, des animaux, des végétaux. L'agriculture paysanne s'inscrit dans un mouvement de respect de ce monde vivant Soulignons d'autre part, que la seule poursuite de performances techniques peut être en contradiction avec la recherche de résultats économiques et de qualité de vie pour l'agriculteur et sa famille".

Un paysan en Vendée : "La surproduction a été renforcée par une politique agricole, par des mécanismes de soutien de prix, de soutien de marchés, par une politique nationale, par une politique européenne et, en même temps, par un libre marché mondial. Cela a entraîné une concentration et une désertification. Ce sont à chaque fois, des paysans qui disparaissent. Mais s'il n'y avait que les paysans qui disparaissaient ! C'est aussi le commerce qui disparaît, ce sont aussi les services publics, c'est aussi l'Ecole... Notre développement, qui est presque devenu sous-développement tant il est "mal développement", s'est construit sur le pillage de pays en développement, le pillage d'agricultures locales, d'agricultures vivrières. Et ce sont, comme partout mais notamment en France, des populations qui ont dû quitter l'agriculture pour aller s'entasser dans des banlieues. Ailleurs ce sont des bidonvilles".

Le programme APM veut faire avancer la question des agricultures paysannes, au niveau international, en tentant d'intégrer dans une même approche le local et le mondial.

La méthode du programme APM consiste d'abord à établir des réseaux ou des forums pour permettre l'échange puis d'animer ces structures de manière que différents partenaires et personnes s'engagent ensemble dans un travail de réflexions et de propositions, à un niveau continental ou international.

La situation aujourd'hui est la suivante :

- le réseau international américain : agriculture et démocratie (RIAD) comprend treize pays d'Amérique latine avec un pôle aux USA (Minneapolis),

- une rencontre à Sofia a permis de consolider la création de trois "forums agricultures Europe centrale et orientale" à Varsovie, Prague et Sofia,
- le réseau APM Afrique reliant sept pays d'Afrique noire francophone sera complété par un pôle anglophone,
- autour de la Méditerranée, le pôle d'animation Balkan, situé à l'université de Thessalie, assure la continuation du travail sur les pays de l'Est avec celui sur la Méditerranée.

En Asie, une réunion à Phnom Penh a ouvert un chantier d'échanges et de réflexions dans le domaine agricole et rural. Un travail est en cours sur les organisations paysannes au Vietnam et des contacts sont établis avec l'Inde.

Travailler en réseaux demande le respect de certaines règles. Il faut tout d'abord utiliser un dispositif technique qui permette de spécifier la structure du réseau. Il y a donc forcément des limites et des règles d'accès. Il n'existe pas de réseau totalement ouvert ou d'accès totalement libre. Le nombre et la qualité des personnes qui ont des rôles et des fonctions dans le réseau doivent être clairement désignés car elles devront agir avec une dynamique prévue. En troisième lieu, il faut éviter l'information parasite, soit surabondante soit sans signification pour le sujet traité. *"L'information en circulation libre est un parasite, un bruit qui encombre le système, parce qu'elle circule sans fin, à la recherche d'un opérateur"*¹.

En 1994, APM portera une attention accrue au renforcement de la capacité des réseaux ; plus particulièrement en effort important sera fait sur l'Afrique. Il est en effet primordial de sortir ce continent de la situation catastrophique dans laquelle il se trouve. Toute action, aussi modeste soit-elle qui permettra d'aider l'Afrique à prendre ses affaires en mains, sera la bienvenue (en disant cela je pense à l'abolition totale du reste de la condescendance coloniale).

Une fois les réseaux en fonctionnement, il faut établir la capacité de réflexion et d'élaboration à un niveau international sur la base du travail des réseaux et des partenaires associés.

Nous ouvrirons des chantiers thématiques internationaux sur plusieurs points :

- les alternatives possibles aux règles du GATT, à la fois à partir des réseaux et d'un comité stratégique international APM,
- l'agriculture durable en alliance avec le réseau européen oecuménique des églises,

¹ *Changement planifié et développement des organisations, tome 2* -sous la direction de Roger Tessier et Yvan Tellier, Université du Québec, 1990.

- la question des intégrations régionales en collaboration notamment avec le groupe de Seillac (groupe de vingt personnes qui tire son nom du village de Loir et Cher où il s'est réuni pour la première fois)¹,
- les organisations paysannes et le désengagement des Etats (réunion au Vietnam et travail du réseau APM Afrique),
- les filières : du local au mondial. Le thème du coton sera abordé à partir du travail d'APM Afrique. Il en sera de même pour la filière du riz avec la participation du réseau Asie en constitution,
- les réformes foncières et la création de nouvelles unités économiques agricoles dans les pays d'Europe centrale et orientale,
- la biodiversité,
- un projet éditorial sur "L'état des paysanneries dans le monde".

A la fin de l'année 1994 se tiendra une réunion avec les représentants des réseaux et forums où les premières évaluations globales seront discutées.

Signalons encore, pour terminer, que la Fondation pour le progrès de l'homme soutient ses programmes par quatre politiques : celle de capitalisation d'expériences, la politique éditoriale, celle des rencontres et la politique documentaire (dialogues et documents pour le progrès de l'homme DPH).

BIBLIOGRAPHIE

Bertrand Delpeuch, *Pour des agricultures paysannes*, FPH, 1989

Christophe Roman, *Politiques agricoles dans les pays industrialisés, Eléments de comparaison et de réflexion*, FPH, Série Dossiers pour un débat, 1992

Pierre de Zutter, *Le paysan, l'expert et la nature, Sept fables et récits sur l'écologie et le développement dans les pays andins*, FPH, Série Dossiers pour un débat, 1992

La décollectivisation dans tous ses états, FPH, Dossiers pour un débat, 1992

Agriculture en difficulté, FPH, Dossiers pour un débat, 1992

Bertrand Hervieu, *Les champs du futur*, Ed. François Bourin, 1993

Dominique Gentil et Yves Fournier, *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Epargne et crédit en Afrique*, Syros, 1993

Yves Hardy, *La route des Andes, Médecins, agronomes, éducateurs face au défi de la malnutrition*, Syros, 1993

Des paysans qui ont osé, FPH, Série Dossiers pour un débat, 1993

Biodiversité : le fruit convoité, FPH, Série Dossiers pour un débat, 1994

¹ Edgar Pisani, *Pour une agriculture marchande et ménagère*, Ed. de l'Aube, 1994.

